

ISABELLA MORRA

Le destin d'Isabella Morra se joue à l'intérieur des limites tracées, d'un côté, par la naissance à une date incertaine (sans doute entre 1515 et 1520), dans une famille noble, au fin fond d'un recoin perdu de la sauvage Lucanie ; et, à l'autre extrémité, par une mort tragique (à la fin de l'année 1545 ou au tout début de la suivante), sous les coups de poignard de frères assoiffés de vengeance. Mais les rares documents qui nous sont parvenus nous renseignent bien mal¹. Rien en tout cas qui puisse faire la lumière sur la nature des rapports qui existèrent entre la jeune recluse de Favale² et Diego Sandoval de Castro, brillant et avantageux aristocrate aux origines castillanes, poète (italien) lui aussi à ses heures. On ne sait pas même s'ils se virent jamais. Et pourtant la mort devait les réunir à quelques mois de distance, infligée par les mêmes mains, au motif avoué d'une liaison odieuse, mais dont on ignore en fait la nature exacte (la *vendetta* fut-elle suscitée par la seule jalousie, ou s'y greffait-il des mobiles politiques ?)³.

Quoi qu'il en soit, parce qu'assassinée, Isabella est sublime, forcément sublime... D'où la profusion de *santini* (images pieuses)⁴, qui ont

(1) Le premier — et le principal — est dû à la plume, en mainte circonstance sujette toutefois à caution, d'un neveu, qui publia à Naples en 1629 une *Familiae nobilissimae de Morra historia*, a Marco Antonio De Morra Regio Consiliario conscripta, Neapoli, ex typogr. Io. Dominici Roncallioli, 1629.

(2) Aujourd'hui Valsinni, du nom du cours d'eau (le Sinni, ou Siri) qui passe au pied du rocher où se dressent le château de la famille, et le village qui l'entoure.

(3) Le contexte historique est celui des guerres d'Italie. La famille d'Isabella étant profrançaise, il se pourrait que ses relations présumées avec un Espagnol du parti adverse aient redoublé leur fureur.

(4) L'expression est de Gina Labriola, dans *La fortuna di Isabella Morra in Francia. Dal Sinni alla Senna*, postface à A. Pieyre de Mandiargues, *Isabella Morra. Dramma in due atti*, Venosa, Osanna, 1990 (le texte original de la pièce a été publié à Paris chez Gallimard en 1973). L'un des derniers avatars de l'(in)fortune critique d'Isabella est constitué par les pages que lui consacre D. Fernandez dans *Mère Méditerranée* (Paris, Grasset, 1965, p. 59-63) ; son prétendu « goût du malheur » lui vaut d'endosser les oripeaux d'un Sud éternel, et l'on y lit des passages de ce type : « Cette poétesse assassinée à vingt-cinq ans, je vois dans son drame le drame du Sud tout entier. Rien n'y manque : ni le tourment de vivre dans une terre ingrate et stérile ; ni la soif de briller dans une société moins rustique ; ni l'éclat du talent ; ni la sanglante rançon de l'originalité ; ni le recours à l'étranger de hasard ; ni le mirage de l'émigration [...] ; ni la férocité masculine aux aguets de la vertu des sœurs ; ni le "crime d'honneur", c'est-à-dire la jalousie incestueuse déguisée en défense de la famille ; ni l'intime volupté d'une humiliation sans limites. »

eu généralement pour effet d'occulter l'œuvre — en fait un minuscule « chansonnier », de quelque treize poèmes¹, dont on a peine à penser, comme le voulait son neveu biographe, qu'il était connu du vivant d'Isabella *in finitimis remotisque regionibus*. Néanmoins, les conditions de leur circulation, ainsi que leur ordre de succession éditorial (certainement arbitraire), les inscrivent de plein droit dès 1552 dans l'histoire du pétrarquisme du *Cinquecento* : à la fois dans sa version méridionale, et dans sa version féminine². C'est-à-dire qu'ils constituent l'une des pièces de ce qui, à une vue rétrospective, apparaît comme le moment de la consécration suprême du pétrarquisme, et dans le même temps jette en réalité les bases de son dépassement. C'est une œuvre émouvante et d'une originalité certaine ; l'œuvre d'une poétesse cultivée (ce qui ne laisse d'étonner, si l'on se rappelle que jamais elle ne quitta sa bourgade natale, éloignée de tout), et qui joue de registres stylistiques et énonciatifs variés, parfois singuliers.

Nous présentons ici quatre sonnets. Ils portent respectivement les numéros III, VII, VIII et X dans le recueil que nous avons cité plus haut. Le premier et le troisième font clairement allusion au vain espoir d'Isabella de voir revenir son père, qui avait dû s'exiler en France après l'échec du débarquement du vicomte de Lautrec en Calabre en 1528.

Le sonnet « n'admet suivant son poids autres vers que de dix syllabes » : ainsi s'exprime Thomas Sébillet dans son *Art poétique françois* (1548), au chapitre II du deuxième livre, au moment même où il s'agissait d'acclimater définitivement chez nous cette forme venue d'Italie. La « Belle cordière » d'ailleurs, elle aussi contemporaine d'Isabella, n'usait d'autre mètre en les siens. Hormis donc pour le dernier poème ici traduit — le plus pétrarquisant, le plus « sentencieux », le plus « altiloque » : Peletier ou Ronsard auraient probablement déjà préconisé l'alexandrin —, tel a été également notre parti : il procède de la conviction que c'est le schéma mélodique du décasyllabe qui « imite » le mieux (au sens de du Bellay) celui de l'hendécasyllabe italien. En tenant compte toutefois d'une particularité, qui justifie, croyons-nous, pleinement les licences adoptées ici vis-à-vis du système d'accentuation

(1) L'édition courante est celle de B. Croce, *Isabella di Morra e Diego Sandoval de Castro*, Palermo, Sellerio, 1983 (il s'agit de la reprise, pour ce qui est du texte des poèmes, de l'édition que Croce avait donnée en 1929).

(2) Neuf poèmes d'Isabella paraissent d'abord dans le recueil intitulé *Rime di diversi illustri signori napoletani, e d'altri nobilissimi intelletti, nuovamente raccolte e non più stampate, Terzo libro*, Venezia, per Gabriel Giolito de' Ferrari, 1552. Puis en 1559, la totalité de ses vers fut incluse dans l'édition des *Rime diverse d'alcune nobilissime e virtuosissime donne*, Lucca, per Vincenzo Busdrago, 1559 (il s'agit de la première anthologie italienne de poésie féminine, due à l'historiographe officiel de Côme Ier, Lodovico Domenichi : l'autorité de ce dernier conférait donc en outre aux femmes écrivains ainsi regroupées un brevet de toscanité littéraire).

canonique du vers français : il n'y a pas en italien de césure, et l'accent intermédiaire (le « repos ») peut tomber sur la sixième syllabe aussi bien que sur la quatrième. C'est même cette variabilité rythmique qui confère à l'hendécasyllabe sa belle et féconde ductilité. Nous n'avons pas cherché en revanche à retrouver systématiquement des rimes : le prix à payer eût été cette fois disproportionné, et la contrainte trop manifeste, pour que la qualité de la voix d'Isabella ait quelque chance de se laisser, même faiblement, percevoir...

Philippe Guérin

D'un alto monte onde si scorge il mare
miro sovente io, tua figlia Isabella,
s'alcun legno spalmato in quello appare,
che di te, padre, a me doni novella.

Ma la mia adversa e dispietata stella
non vuol ch'alcun conforto possa entrare
nel tristo cor, ma, di pietà rubella,
la salda speme in pianto fa mutare :

ch'io non veggo nel mar ramo né vela
(così deserto è l'infelice lito)
che l'onde fenda o che la gonfi il vento.

Contra Fortuna allor spargo querela,
ed ho in odio il denigrato sito,
come sola cagion del mio tormento.

Ecco ch'un'altra volta, o valle inferna,
o fiume alpestre, o ruinati sassi,
o spirti ignudi di virtute e cassi,
udrete il pianto e la mia doglia eterna.

Ogni monte udirammi, ogni caverna,
ovunq'io arresti, ovunque io muova i passi ;
ché Fortuna, che mai salda non stassi,
cresce ognora il mio male, ognor l'eterna.

Deh, mentre ch'io mi lagno e giorno e notte,
o fere, o sassi, o orride ruine,
o selve incolte, o solitarie grotte,
ulule, e voi del mal nostro indovine,
piangete meco a voci alte interrotte
il mio più d'altro miserando fine.

Du haut d'un mont d'où l'on peut voir la mer
j'épie souvent, moi, ta fille Isabelle
si quelque nef espalmée y appert,
qui de toi, père, à moi porte nouvelle.

Mais mon étoile adverse et implacable
ne veut qu'aucun réconfort puisse entrer
en ce pauvre cœur, mais, impitoyable
le ferme espoir en pleurs fait se muer :
car je ne vois sur l'eau rame ou grément
(si désert est ce bord infortuné)
qui l'onde fende, ou que gonfle le vent.

Contre Fortune alors je me répands,
et j'exècre ce site abominé,
comme unique cause de mon tourment.

Cette fois encore, ô val infernal,
ô fougueux torrent, ô rocs effondrés,
ô esprits de toute vertu privés,
vous entendrez ma souffrance éternelle.

Chaque mont m'entendra, chaque caverne,
où que j'arrête, ou poursuiue ma course ;
car Fortune jamais n'ayant de cesse,
sans trêve accroît, perpétue ma douleur.

Ah, tant que nuit et jour je gémirai,
ô bêtes fauves, rocs, affreux chaos,
ô bois incultes, grottes solitaires,

Et vous, hiboux, qui savez nos malheurs,
pleurez avec moi dans de hauts sanglots
mon sort plus que tout autre misérable.

Torbido Siri, del mio mal superbo
or ch'io sento da presso il fine amaro,
fa' tu noto il mio duolo al padre caro,
se mai qui 'l torna il suo destino acerbo.

Dilli com'io, morendo, disacerbo
l'aspra fortuna e lo mio fato avaro,
e, con esempio miserando e raro,
nome infelice a le tue onde io serbo.

Tosto ch'ei giunga a la sassosa riva
(a che pensar m'adduci, o fiera stella,
come d'ogni mio ben son cassa e priva !),
inqueta l'onda con crudel procella,
e di' : — M'accrebber sì, mentre fu viva,
non gli occhi no, ma i fiumi d'Isabella.

Se a la propinqua speme nuovo impaccio
o Fortuna crudele o l'empia morte,
com'han soluto, ah! lassa, non m'apporte,
rotta avrò la prigione e sciolto il laccio.

Ma, pensando a quel dì, ardo ed agghiaccio,
ché 'l timore e 'l desio son le mie scorte ;
a questo or chiudo, or apro a quel le porte,
e, in forse, di dolor mi struggo e sfaccio.

Con ragione il desio dispiega i vanni,
ed al suo porto appressa il mio pensiero
per trar quest'alma da perpetui affanni.

Ma Fortuna al timor mostra il sentiero
erto ed angusto e pien di tanti inganni
che, nel più bel sperar, poi mi dispero.

Bourbeux Siri, de mon profond malheur,
or que proche je sens le terme amer,
fais les affres connaître à mon cher père,
si le ramène ici son rude sort.

Dis-lui comment, en mourant, je désarme
l'âpre fortune et mon destin trop ladre,
et, exhibant un cas navrant et rare,
un nom pitoyable au courant réserve.

Dès son abord à la rive rocheuse
(quels pensers me viennent, féroce étoile,
que de tout bien suis-je nue et privée !),

l'onde agite d'une houle cruelle,
et dis : « Si m'enflèrent, de son vivant,
point les yeux, non, les torrents d'Isabelle. »

Si cette fois enfin l'espérance prochaine
ne se voit entravée — las, comme de coutume —
par Fortune cruelle ou la Mort implacable,
j'aurai brisé ma geôle et défait tous mes liens.

Mais je suis feu et glace, en pensant à ce jour,
tant angoisse et désir me font tous deux escorte ;
tour à tour celle-là, puis celui-ci j'abrite,
et, du doute, la plaie me consume et me mine.

C'est à bon droit que le désir ouvre ses ailes
et rapproche du port le cours de mes pensées
pour arracher cette âme aux tourments éternels.

Mais Fortune à la crainte indique le sentier
abrupt et resserré, et plein de tant d'embûches
qu'au plus beau de l'espoir, soudain je désespère.